

**NOTE D'INFORMATION AUX FAMILLES CONCERNANT LA REOUVERTURE DES ECOLES**  
**ECOLE DES BORDS DE LA VIRE - PONT-FARCY**

## **INTRODUCTION**

Cette note a pour but de vous préciser comment va se dérouler la reprise de l'école pour votre enfant. Elle s'appuie sur les prescriptions définies dans le protocole sanitaire national rédigé par le ministère, à destination des écoles et des collectivités territoriales et de l'ensemble de la communauté scolaire.

Cette situation inédite nécessite une adaptation qui va perturber le fonctionnement habituel de l'école :

**Le retour à l'école sera progressif** afin de permettre, dans de bonnes conditions, une nouvelle appropriation des espaces, des contraintes de distanciation physique et un début d'appropriation des mesures barrières.

La rentrée des élèves aura lieu *le 12 mai*.

L'organisation retenue sera la suivante :

- **du 12 au 29 mai : accueil de tous les enfants qui souhaitent reprendre l'école le 12 mai**

Cette organisation fixée jusqu'au 1<sup>er</sup> juin pourra évoluer en fonction d'une première évaluation du fonctionnement.

**L'emploi du temps de votre enfant sera flexible** afin de nous permettre de limiter les effectifs à **12** maximum, selon l'âge des élèves et l'espace classe disponible.

Les groupes seront constitués de façon stable afin de limiter le brassage d'élèves.

## **L'encadrement des groupes**

Votre enfant sera pris en charge par *son enseignant*.

*A certains moments, un intervenant présent sur l'école pourra prendre un groupe dans la classe ou dans un lieu adapté pour pratiquer des activités physiques et culturelles, en alternance avec des temps d'enseignement.*

Tous les personnels intervenant auprès des enfants seront équipés en masques, dont le port sera obligatoire dans toutes les situations où les règles de distanciation risqueront de ne pas être respectées.

Cette organisation fixée jusqu'au 1<sup>er</sup> juin pourra évoluer en fonction d'une première évaluation du fonctionnement.

Vous serez tenus régulièrement informés de la situation de notre école et de son évolution par le biais *de courriels* sur le nombre d'enfants accueillis, les conditions d'encadrement, la situation sanitaire...

## **VOTRE ROLE A NOS COTES**

Votre rôle actif à nos côtés est essentiel pour garantir la sécurité des enfants et des personnels qui vont les encadrer ainsi que pour la mise en œuvre de ce protocole élaboré en concertation avec les élus.

Ainsi nous vous demanderons de prendre la température de votre enfant systématiquement et de ne pas l'emmener en classe en cas de symptômes ou de fièvre **(37,8° ou plus)**.

**Selon le respect du protocole sanitaire national, vous vous engagez à ne pas mettre votre enfant à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez votre enfant ou un membre de la famille.**

Pour des raisons pratiques et pour lui éviter toute inquiétude, vous veillerez à le préparer en l'informant de toutes les adaptations décrites ci-après.

Pour vous aider dans cette tâche, nous vous recommandons la consultation du site :

<https://www.pedopsydebre.org/post/comment-réussir-son-déconfinement-l-apprentissage-des-gestes-barrières-aux-enfants>

## L'ACCUEIL DES ELEVES

### - Arrivée à l'école

*Des accès différents seront prévus selon les cycles, les niveaux. Un fléchage à l'entrée vous le précisera.*

Nous vous demanderons de bien vouloir respecter les horaires et d'éviter tout rassemblement à l'entrée de l'école. Le respect de la distanciation physique est essentiel.

Il vous sera également demandé de ne pas pénétrer dans l'enceinte de l'école. Pour les enfants de primaire : les parents les laisseront au portail, les élèves iront dans les sanitaires dédié à leur classe, se laveront les mains et iront dans leur classe.

Pour les enfants de maternelle, ce sera Sylvie Papillon qui conduira les enfants à leur classe. Pour réussir cette séparation inhabituelle qui aura lieu au portail et non dans la classe, il sera important que vous y prépariez votre enfant.

### - Départ de l'école

*La sortie se fera par le même accès que l'entrée.*

Comme pour l'arrivée à l'école, nous vous demanderons de respecter les mêmes consignes de ponctualité et de distanciation physique. Il vous faudra également attendre votre enfant à l'extérieur de l'enceinte de l'école

## LA GESTION SANITAIRE (GESTES BARRIERE, DISTANCIATION PHYSIQUE)

**Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence partout et par tout le monde.**

### - La distanciation physique

Dans les salles de classe, l'agencement des tables tiendra compte de la distanciation physique minimale de 1 mètre. Il en sera de même pour les petits lits dans le dortoir.

Les élèves seront formés à la conservation de la distanciation minimale et au respect des sens de circulation.

Tout brassage d'élèves sera évité afin de faciliter la recherche des cas contacts si nécessaire.

Nous savons toutefois qu'il sera plus difficile de tenir cette distanciation avec les élèves de maternelle.

### - Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel ; il sera effectué plusieurs fois dans la journée.

Si un enfant éternue, se mouche ou tousse, l'usage du gel hydro alcoolique pourra être possible sous la surveillance de l'adulte.

Si un enfant témoignait de la mauvaise volonté à respecter les gestes barrière, vous en seriez informés immédiatement afin de trouver avec vous très vite une solution. **En cas de récurrence, nous pourrions être amenés à refuser son retour à l'école par mesure de précaution pour ses camarades.**

### - Le port du masque

Pour les adultes

Les personnels intervenant auprès des enfants seront équipés en masques, dont le port sera obligatoire dans toutes les situations où les règles de distanciation risqueront de ne pas être respectées.

### Pour les élèves

Le port du masque n'est pas obligatoire en élémentaire mais vous pourrez équiper votre enfant si vous le souhaitez et s'il est capable de le porter sans risque de mauvais usage.

Il est proscrit en maternelle sauf pour des enfants présentant une pathologie respiratoire chronique.

L'avis du médecin référent sera requis pour les enfants présentant des pathologies.

#### - **La gestion du matériel**

L'utilisation du matériel individuel sera privilégiée (stylos, crayon, gomme, mouchoirs jetables...)

Dans le cas d'une manipulation par plusieurs enfants, une désinfection sera effectuée et un lavage de mains sera effectué.

**Le transfert d'objets ou de matériel entre le domicile et l'école devant être limité, nous vous demandons d'apporter le cartable le 12 mai. Ce dernier sera redonné vide à votre enfant le soir-même et devra rester à la maison.**

#### - **La ventilation des classes et autres locaux**

Les salles de classe seront aérées au moins 10 minutes le matin avant l'arrivée des élèves, pendant les récréations et pendant le déjeuner, si elles ne servent pas à cet effet, ainsi que le soir après le départ des élèves.

#### - **Le nettoyage**

Le nettoyage et la désinfection des sols, tables et chaises seront réalisés une fois par jour pour tous les espaces utilisés ou de passage. Si toutefois nous sommes amenés à faire des rotations d'élèves dans la journée, le nettoyage des tables, chaises, équipements et des matériels utilisées sera nettoyé à l'aide de lingettes désinfectantes.

Les zones fréquemment touchées (chasses d'eau, loquets, interrupteurs, rampes d'escalier, clavier d'ordinateur...) seront nettoyées et désinfectées plusieurs fois par jour.

En cas de survenue de symptômes évocateurs chez un élève, le protocole habituel de nettoyage serait mis en œuvre dans les 48 heures.

En cas de cas avéré (test positif), le protocole spécifique de nettoyage et désinfection minutieux serait mis en œuvre.

## **L'EMPLOI DU TEMPS DE LA JOURNÉE**

#### - **Les premiers jours**

Ils seront consacrés en grande partie à l'apprentissage des mesures barrière (lavage et séchage des mains, respect de la distance adaptée, appropriation du matériel individuel mis à disposition (table, jeux, livres...), à des temps d'échange avec les enfants, notamment sur leur vécu de la période de confinement.

Des bilans d'apprentissage permettront de conforter les acquisitions faites avant et pendant la période de confinement.

#### - **Le déjeuner**

Si votre enfant déjeune à l'école, il vous faudra lui fournir un panier repas froid dans un sac hermétique qui lui sera servi *dans la salle de cantine* sous la surveillance d'un personnel

municipal. Nous vous demanderons alors d'éviter les aliments ne supportant pas la chaleur (œuf, mayonnaise...) ou de munir votre enfant d'un sac réfrigéré.

Comme à l'habitude, des personnels municipaux et intercommunaux prendront en charge les élèves sur le temps de cantine et de garderie.

- **Les récréations**

Les récréations se feront par groupes de classes et seront décalées afin d'éviter des brassages d'élèves. Elles feront l'objet d'une vigilance particulière pour faire respecter la distanciation physique entre élèves.

*En raison des difficultés d'organisation de notre école, notamment en cas de pluie, elles pourront être remplacées par des temps de pause en classe.*

- **La garderie**

La garderie du matin et du soir sont assurées dans les locaux habituels à savoir la cantine.

Les parents doivent laisser leur enfant à l'entrée du portail.

Le parent appelle la garderie,

- si élève de la maternelle

pour le matin : Sylvie viendra le chercher

pour le soir : Yvette l'accompagnera au portail

- si élève du primaire, l'enfant devra se présenter à la porte B pour le matin, pour le soir il rejoindra seul son parent.

#### **LA PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS SUSPECT**

En cas de survenue de symptômes à la maison, évoquant un Covid 19 de votre enfant ou d'un membre de la famille, nous vous demandons de bien vouloir garder votre enfant à la maison, de prévenir l'école, et de consulter votre médecin.

En cas de survenue de symptômes évocateurs à l'école (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, avec ou sans fièvre) il sera isolé dans une pièce avec un masque.

Vous serez contactés aussitôt par l'école pour venir chercher votre enfant. Dans cette éventualité, **vous veillerez à bien actualiser vos coordonnées téléphoniques.**

Il vous sera rappelé la procédure à tenir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera des modalités de dépistage le cas échéant.

Votre enfant ne pourra revenir en classe qu'après avis du médecin traitant ou du médecin de l'éducation nationale.

En cas de test positif de votre enfant, des modalités de dépistages des cas contacts et d'évictions seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de quatorzaine, de fermeture de classe ou de l'école pourront être prises.

Les élus, les personnels communaux et intercommunaux, les enseignants vous assurent de leur mobilisation pour assurer un accueil respectant les conditions sanitaires imposées par cette crise.